

DIRECTION GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS
DIRECTION DES SYSTÈMES DE PAIEMENT ET DES
INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ
SERVICE DE LA SURVEILLANCE DES MOYENS
DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

Cartographie des moyens de paiement scripturaux

Bilan de la collecte 2011 (données 2010)

décembre 2011



1 Synthèse

En 2010, les clients des prestataires de services de paiement français¹ ont réalisé **17 milliards de paiements scripturaux** pour un montant total légèrement supérieur à **25 000 milliards d'euros**, en hausse de 3,9 % par rapport à 2009.

La **carte de paiement** conforte sa place de moyen de paiement scriptural privilégié avec 43 % des transactions en nombre.

Le **chèque** poursuit sa décroissance (sa part de marché a été divisée par deux ces dix dernières années) au profit principalement du **prélèvement** et du **virement**. A noter que le chèque passe pour la première fois en 3^{ème} position en volume de transactions derrière le prélèvement.

Le prélèvement, le chèque et le virement présentent désormais des parts de marché très proches (entre 17,5 % et 20 % des transactions) avec toutefois un usage privilégié du virement pour les paiements de plus gros montants (la part de marché du virement, en montant des transactions, dépasse 85 %).

Enfin, la **monnaie électronique** poursuit sa progression mais reste toujours très peu utilisée (part de marché inférieure à un paiement sur 4 000).

2 Introduction

Dans le cadre de sa mission de surveillance des moyens de paiement scripturaux définie aux articles L.141-4² et L.141-6³ du Code monétaire et financier, la Banque de France a poursuivi sur l'exercice 2010-2011 son objectif d'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité de la collecte des données statistiques sur les moyens de paiement scripturaux, permettant de répondre à la révision du cadre européen de statistiques (plus connu sous le nom de Blue Book).

La collecte des éléments permettant de constituer la cartographie des moyens de paiement pour l'année 2010 s'est déroulée du 11 février au 7 juillet 2011⁴.

Le bilan de la collecte 2011 résume la cartographie des moyens de paiement scripturaux utilisés en France en 2010.

¹ Prestataires de services de paiement opérant en France (DOM compris) et/ou à Monaco.

² Article L.141-4 : "La Banque de France s'assure de la sécurité des moyens de paiement tels que définis à l'article L. 311-3, autres que la monnaie fiduciaire, et de la pertinence des normes applicables en la matière. Si elle estime qu'un de ces moyens de paiement présente des garanties de sécurité insuffisantes, elle peut recommander à son émetteur de prendre toutes mesures destinées à y remédier. Si ces recommandations n'ont pas été suivies d'effet, elle peut, après avoir recueilli les observations de l'émetteur, décider de formuler un avis négatif publié au Journal officiel. Pour l'exercice de ces missions, la Banque de France procède aux expertises et se fait communiquer, par l'émetteur ou par toute personne intéressée, les informations utiles concernant les moyens de paiement et les terminaux ou les dispositifs techniques qui leur sont associés."

³ Article L.141-6 - I : "La Banque de France est habilitée à se faire communiquer par les établissements de crédit, les entreprises d'investissement, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, les compagnies financières, les entreprises d'assurance et de réassurance régies par le code des assurances et les entreprises industrielles et commerciales tous documents et renseignements qui lui sont nécessaires pour l'exercice de ses missions fondamentales."

⁴ La population de cette collecte est constituée des gestionnaires des différents systèmes d'échange nationaux (STET, le Groupement des Cartes Bancaires « CB », la Banque de France en tant que gestionnaire du système Target2) et des établissements émetteurs et/ou gestionnaires de moyens de paiement, installés en France et à Monaco.

La nature des données collectées a été définie au sein du groupe de travail du CFONB « Évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement », dans le respect des principes retenus pour le Blue Book. Les informations ont été recueillies sur la base de questionnaires renseignés par les établissements et destinés à compléter les statistiques émanant des gestionnaires des systèmes d'échange et des structures interbancaires.

3 Les moyens de paiement scripturaux en France en 2010

3.1 Analyse synthétique des données collectées

3.1.1 Volumes et valeurs de transactions

En 2010, **17,05** milliards de transactions de paiement scripturaux, représentant un montant de **25 069,5** milliards d'euros, ont été réalisées par les clients (particuliers, professionnels et entreprises) des prestataires de services de paiement. Par rapport à 2009, le nombre total et le montant des transactions ont ainsi augmenté de 3,9 % en dépit des effets de la crise financière.

Les volumes et valeurs des transactions sont détaillés dans le tableau suivant :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
Paiement carte (cartes émises en France)	6 923,25	7 391,64	6,8	339,59	362,20	7,0
Prélèvements	3 261,21	3 409,18	4,5	1 066,1	1 122,67	5,3
<i>dont prélèvement</i>	3 124,9	3 275,85	4,8	729,96	768,01	5,2
<i>dont TIP</i>	120,91	114,95	-4,9	40,12	38,03	-5,2
<i>dont télépaiement</i>	15,35	18,38	19,7	295,98	316,64	7,0
Chèque	3 302,6	3 122,80	-5,4	1 834,5	1 828,39	-0,3
Virement	2 785,9	2 987,09	7,2	20 503,4	21 381,31	4,3
<i>dont virement SEPA</i>	17,44 *	69,55 *	298,8	nd**	nd**	nd**
Monnaie électronique	36,04	41,09	14,0	0,08	0,09	13,0
LCR et BOR	105,53	101,11	-4,2	396,25	374,84	-5,4
Total	16 414,50	17 052,91	3,9	24 139,83	25 069,50	3,9

Source : Banque de France

* en 2009, virements SEPA émis sur les systèmes CORE et STEP2 – source BCE.

** non disponible

Tableau 1 : Transactions effectuées en France avec les différents moyens de paiement

3.1.2 Répartition des transactions par moyen de paiement

La répartition des différents moyens de paiement est détaillée dans les graphiques ci-dessous :

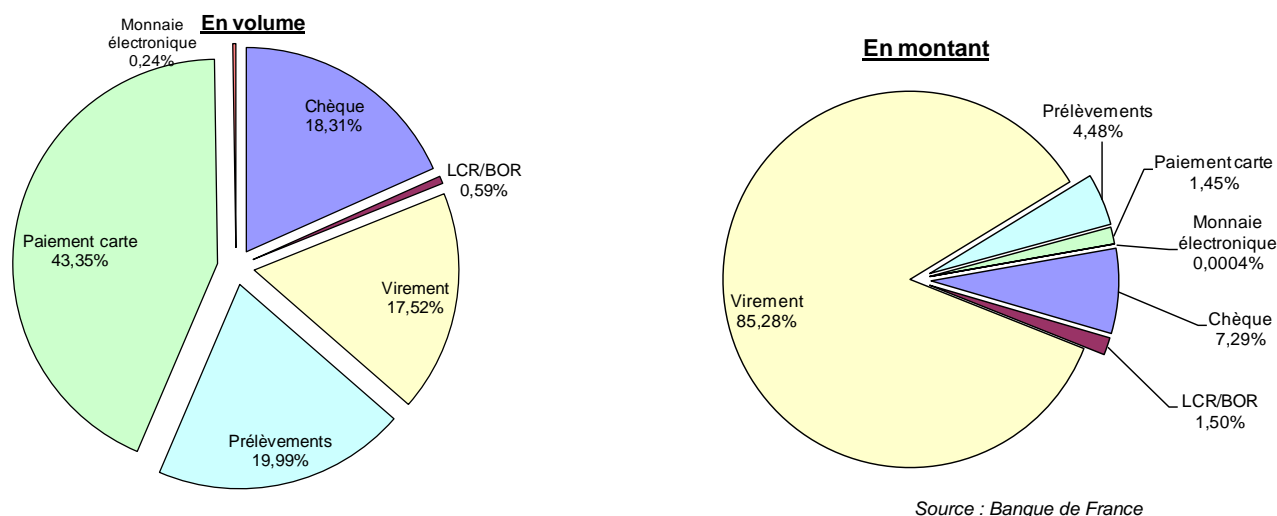


Figure 1 : Répartition des transactions de paiement

La carte de paiement (de type interbancaire ou privatif) : elle reste l'instrument le plus utilisé puisqu'elle représente 43,3 % des transactions de paiement. Elle est privilégiée pour les paiements de faible montant (49 € en moyenne) en comparaison des autres moyens de paiement, ce qui explique sa faible part en valeur (seulement 1,45 %).

Le prélèvement (prélèvement + TIP + télé règlement) : il dépasse désormais le chèque avec 20 % des transactions de paiement en volume. Le TIP étant en décroissance (-4,9 % en volume et -5,2 % en valeur) et le télé règlement ne représentant que des volumes modestes, la progression de ce moyen de paiement reste réalisée principalement par les prélèvements directs. Le montant moyen d'un prélèvement s'élève à 329 €.

Le prélèvement SEPA a été lancé le 1^{er} novembre 2010. Très peu d'échanges⁵ ont été observés en 2010 et la montée en charge est extrêmement lente. Ainsi en octobre 2011, les prélèvements SEPA Direct Debit ne représentaient toujours que 0,01 % des prélèvements traités par le système CORE.

Le chèque : il reste largement utilisé, avec 18,3 % des transactions réalisées en volume, mais poursuit son recul en termes de part de marché. La décroissance en volume est stable (-5,4 %, contre -5,6 % antérieurement). En revanche, le montant total des chèques émis a peu diminué en 2010 (-0,3 %), après la forte baisse (-11,35 %) de 2009. Les signes du déclin naturel du chèque semblent se confirmer, surtout face à la montée du virement, de la carte et du prélèvement. Le montant moyen d'un chèque s'élève à 585 €.

Le virement : quatrième instrument de paiement en volume de transactions (17,5 %), il progresse de 4,3 % au niveau des capitaux transférés et représente toujours plus de 85 % du montant total de l'ensemble des transactions effectuées en France. La plateforme européenne Target2, consacrée aux paiements de gros montants en euros, concentre à elle seule 37 % du montant total des virements émis en France pour seulement 5,2 millions de transactions (soit 0,17 % du nombre total de transactions). Le montant moyen d'un virement s'élève à 7 158 €. Hors Target2, le montant moyen d'un virement s'élève à 4 512 €.

Le virement SEPA a été lancé le 28 janvier 2008. En raison des nombreux travaux d'adaptation nécessaires tant au niveau des banques, des systèmes d'échange que des entreprises et administrations,

⁵ Une centaine de messages seulement pour des montants très faibles.

la montée en charge a été très progressive ; le SEPA Credit Transfer ne représentait que 0,34 % du nombre des virements émis sur les systèmes interbancaires en 2008, 0,90 % en 2009 et 3,67 % en 2010. On observe néanmoins une très forte progression à compter de mai 2010, avec le basculement des administrations publiques. Ainsi sur le premier semestre 2011, les virements SEPA représentaient plus de 17,5 % des virements interbancaires.

Les lettres de change et billets à ordre : avec 0,6 % des transactions de paiement réalisées en France, ils suivent depuis plusieurs années une courbe de décroissance voisine de celle du chèque, autour de 4 % en volume, et de 5 % en valeur. Comme ce sont des instruments de paiement spécifiques, propres à une clientèle professionnelle, leur décroissance naturelle au profit de moyens plus modernes devrait se poursuivre.

Le porte-monnaie électronique (0,2 %). Il représente toujours un volume marginal mais il poursuit sa forte progression (+14 % en volume et +13 % en valeur) dans la continuité de la tendance observée depuis 2006. Ceci s'explique notamment par un changement de stratégie de ce moyen de paiement qui s'adosse désormais à la fourniture de services non-bancaires (partenariats développés de façon à multiplier les points d'acceptation notamment avec des CROUS⁶, des municipalités, des sociétés de transports, etc.), ainsi que par le développement du paiement sans contact.

3.1.3 Répartition des transactions en fonction des modalités d'échange

Les transactions de paiement sont en majorité échangées dans les systèmes interbancaires (70,2 % en volume, 65,0 % en montant, tous moyens de paiement confondus). Les transactions traitées hors des systèmes interbancaires se répartissent entre celles dénouées en interne, appelées ci-après « intrabancaires⁷ » (19,1 % en volume et 23,1 % en montant), celles dénouées au sein d'un groupe d'établissements qui sont qualifiées d'« intragroupe » (9,6 % en volume et 5,7 % en montant) et enfin celles échangées en bilatéral entre deux établissements, qui sont dites « interbancaires hors système » (1,1 % en volume et 6,3 % en montant).

Ces chiffres restent à analyser avec précaution car la fiabilité des transactions hors systèmes déclarées par les établissements demeure relative.

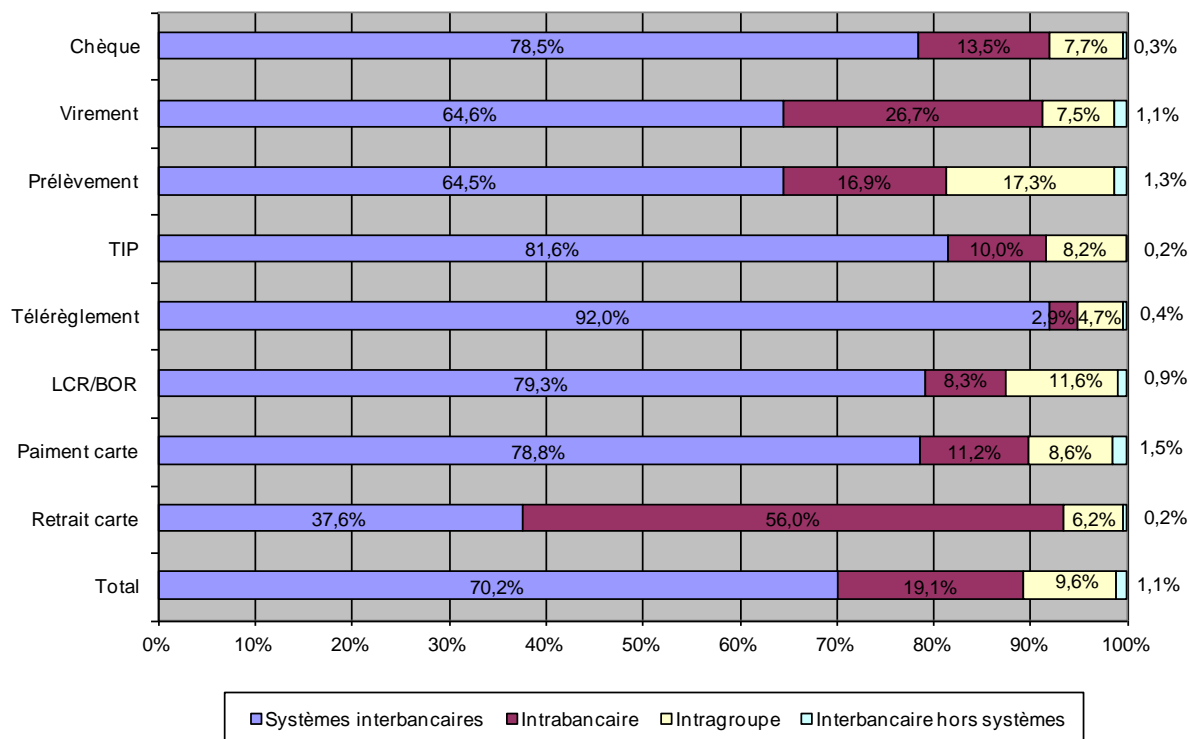
L'examen du pourcentage des transactions qui sont échangées sur les systèmes interbancaires laisse apparaître des proportions sensiblement différentes d'un instrument de paiement à l'autre. Ainsi, les téléchèques, les TIP, les lettres de change, les chèques et les paiements par carte se distinguent des autres moyens de paiement par une proportion plus élevée (supérieure à 3/4) d'échanges dans les systèmes interbancaires. La nature papier de la plupart de ces ordres et les volumes impliqués, notamment pour le chèque, ainsi que les possibilités minimales d'échanges interbancaires hors systèmes favorisent ce type de fonctionnement.

Les retraits par carte sont quant à eux traités, pour plus des 3/5èmes (56,0 % en volume), hors des systèmes interbancaires. Ceci s'explique par la tarification incitative pratiquée par de nombreuses banques qui facturent désormais les retraits réalisés sur les distributeurs d'autres banques au-delà d'un certain nombre, favorisant ainsi le traitement intrabancaire ou intragroupe.

⁶ Organismes gestionnaires, entre autres, des restaurants universitaires.

⁷ Une transaction de paiement est qualifiée d' :

- intrabancaire lorsqu'elle est réalisée entre deux clients d'un même établissement,
- intragroupe lorsqu'elle est réalisée entre deux clients ayant leurs comptes de paiement au sein de deux établissements distincts mais appartenant au même groupe capitalistique ou mutualiste (sous réserve que la transaction ait été échangée sur une plateforme interne de compensation du groupe et non une plateforme interbancaire – voir ci-dessous),
- interbancaire lorsqu'elle est réalisée entre deux clients ayant leurs comptes de paiement au sein de deux établissements distincts et qu'elle a été échangée sur un système de paiement de Place (CORE, STEP2, Target2, EURO1/STEP1, Voca, Equens, etc.),
- interbancaire hors système lorsqu'elle est réalisée entre deux clients ayant leurs comptes de paiement au sein de deux établissements distincts n'appartenant pas au même groupe capitalistique ou mutualiste et qu'elle a été échangée par un lien d'échange bilatéral mis en place entre ces deux établissements (par exemple, un accord de « correspondant banking »).



Source : Banque de France

Figure 2 : Répartition système / hors système par instrument de paiement (en volume)

4 Conclusion

Le sixième exercice de collecte des chiffres de cartographie des moyens de paiement a permis aux établissements de continuer à fiabiliser leurs processus de fourniture des informations demandées et ainsi d'améliorer la qualité des données déclarées.

Toutefois, certaines des informations recueillies demeurent encore peu fiables, comme par exemple les différentes décompositions concernant les dénombrements de cartes ou encore les échanges hors des systèmes nationaux pour les différents moyens de paiement.

Ces points devront donc être encore améliorés, d'une part, en faisant évoluer les questionnaires et en précisant le guide de remplissage et d'autre part, en augmentant le taux de remplissage, notamment pour les nouvelles rubriques comme les « écritures en compte », que la BCE demande à la Banque de France de transmettre à partir de 2011.

Annexe : Analyse détaillée des données collectées

1 Les paiements et retraits par carte

On comptait 101,3 millions de cartes en circulation en France fin 2010, dont :

- 62,3 millions de cartes de type interbancaire ;
- 14,1 millions de cartes de retrait bancaires ;
- 24,9 millions de cartes de type privatif.

Les transactions de paiement et de retrait par carte sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
Total transactions de paiement	6 923,25	7 044,50	1,8	339,59	346,30	2,0
Par cartes de type interbancaire	6 683,43	6 863,42	2,7	317,18	320,79	1,1
Par cartes de type privatif	239,82	181,08	-24,5	22,41	25,51	13,8

Montant moyen paiement carte (en €)	49,05	49,16	0,2
-------------------------------------	-------	--------------	-----

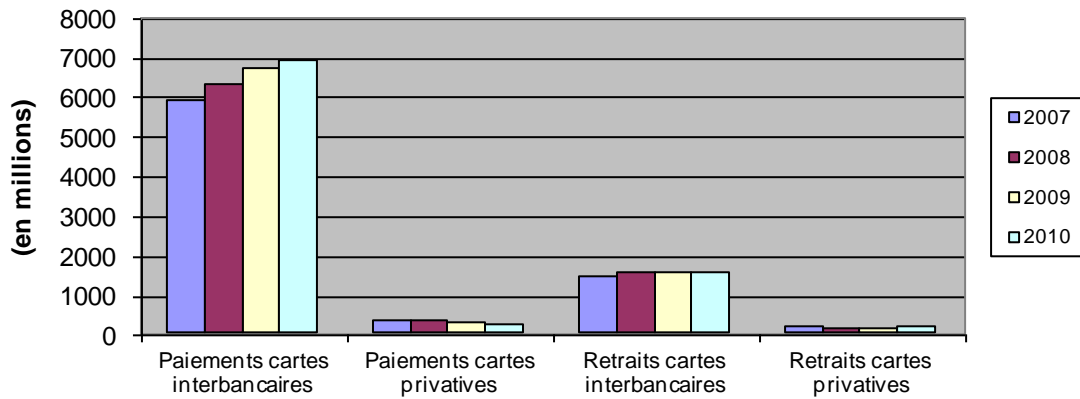
	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
Total transactions de retrait	1 656,24	1 637,76	-1,1	125,77	128,32	2,0
Par cartes de type interbancaire	1 529,81	1 501,86	-1,8	113,55	114,61	0,9
Par cartes de type privatif	126,43	135,90	7,5	12,22	13,71	12,2

Montant moyen retrait carte (en €)	75,94	78,35	3,2
------------------------------------	-------	--------------	-----

Source : Banque de France

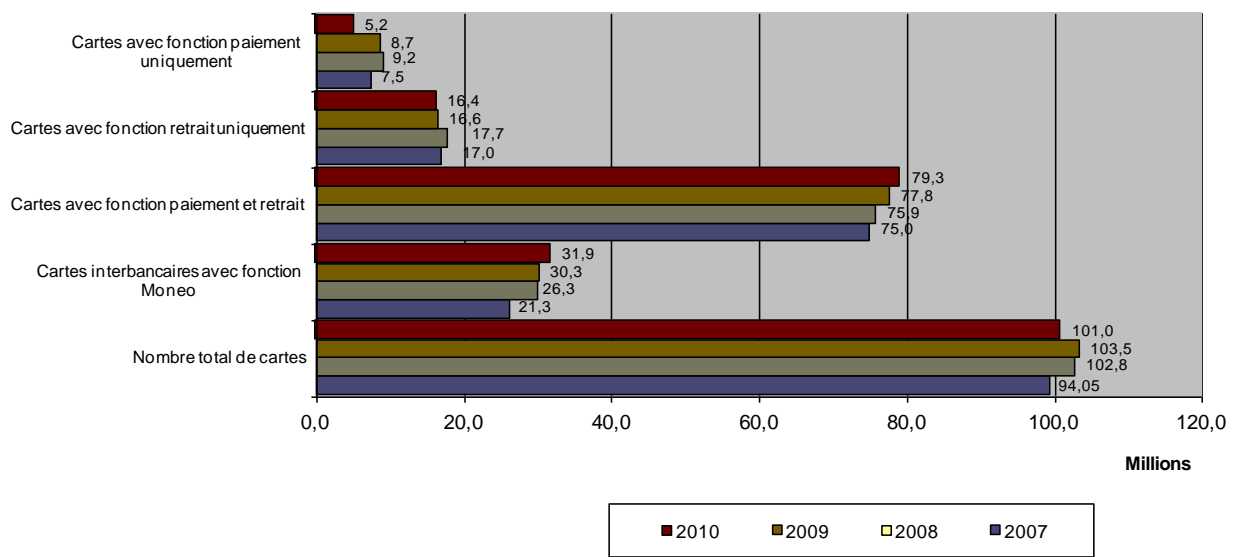
Tableau 2 : Transactions effectuées par des cartes émises en France

Evolution des transactions cartes (en volume)



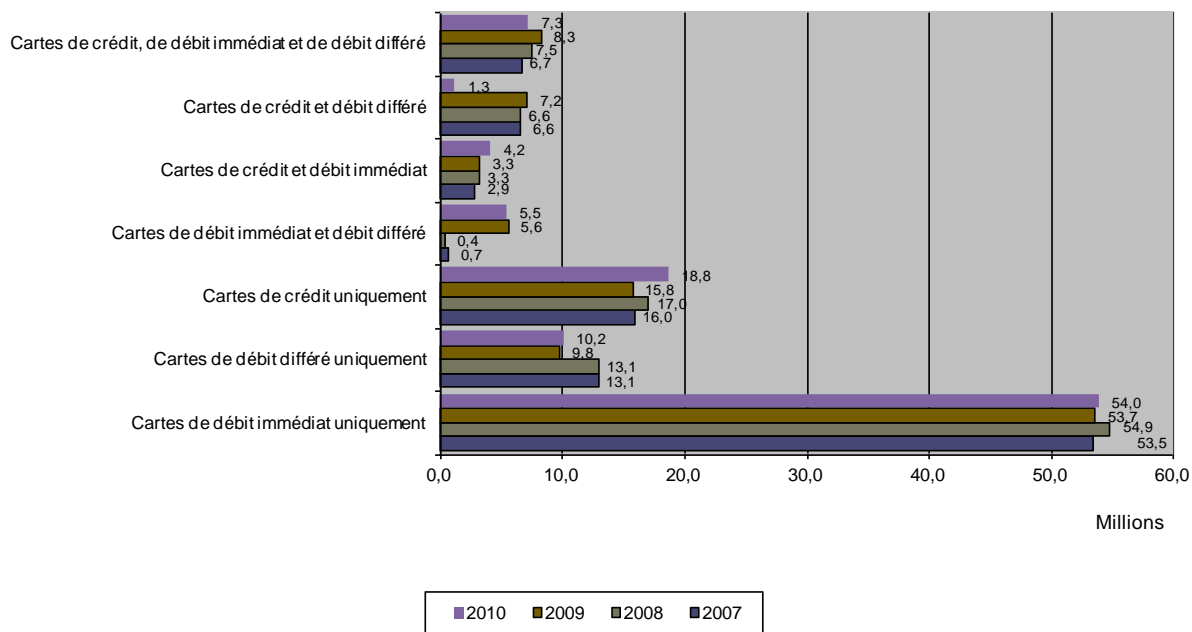
Source : Banque de France

Figure 3 : Evolution du nombre de transactions carte depuis 2007



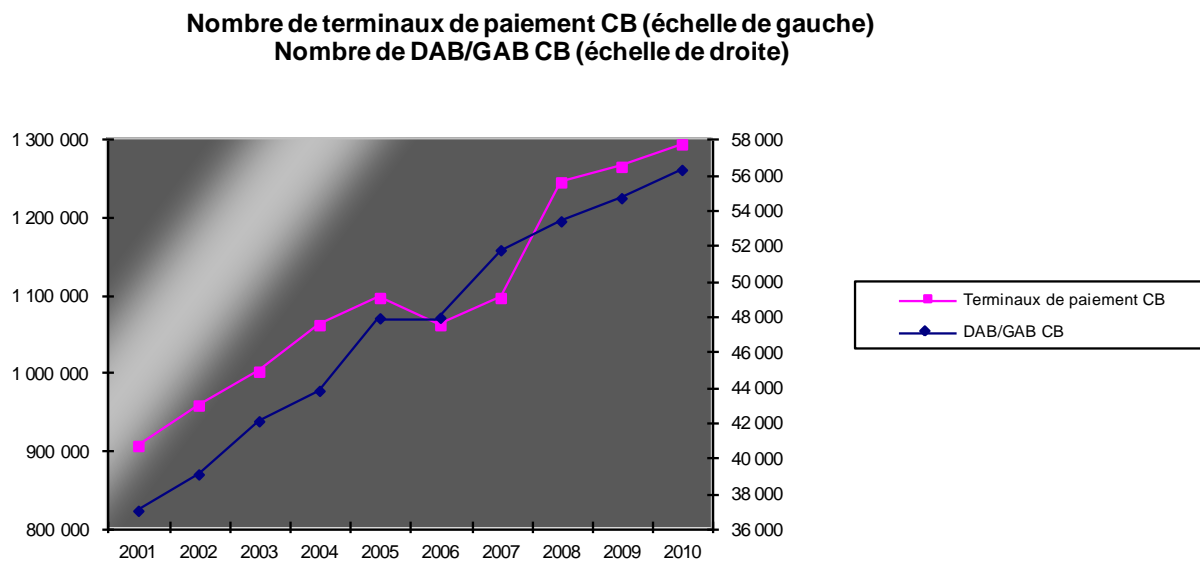
Source : Banque de France

Figure 4 : Répartition des cartes émises en France



Source : Banque de France

Figure 5 : Répartition selon les fonctions débit/crédit



Source : Banque de France

Figure 6 : Parc français de DAB/GAB CB et de terminaux de paiement CB

2 Les virements de clientèle

Les transactions par virements (de clientèle) sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
CORE	1 926,98	1 897,79	-1,5	2 169,15	2 287,27	5,5
Target2	4,81	5,21	8,2	8 118,66	7 927,43	-2,4
Autres systèmes	18,46	27,67	49,9	2 875,93	3 305,59	14,9
Intrabancaire	625,21	798,06	27,7	4 514,79	5 205,69	15,3
Intragroupe	167,63	224,15	33,7	807,90	1 098,89	36,0
Interbancaire hors système	42,81	34,21	-20,1	2 016,96	1 556,44	-22,8
Total	2 785,90	2 987,09	7,2	20 503,39	21 381,31	4,3

Montant moyen virement (en €)	7 359	7 158	-2,7
-------------------------------	-------	--------------	------

Source : Banque de France

Tableau 3 : Virement de clientèle

Hors Target2, le montant moyen d'un virement de clientèle s'élève à 4 512 €.

3 Les chèques

Les transactions par chèques sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
CORE	2633,57	2 452,89	-6,9	1 459,17	1 442,16	-1,2
Intrabancaire	447,79	421,51	-5,9	245,82	257,94	4,9
Intragroupe	207,95	239,10	15	115,61	117,76	1,9
Interbancaire hors système	13,25	9,31	-29,8	13,87	10,52	-24,1
Total	3 302,56	3 122,80	-5,4	1 834,46	1 828,39	-0,3

Montant moyen chèque (en €)	555,47	585,50	5,4
-----------------------------	--------	---------------	-----

Source : Banque de France

Tableau 4 : Chèque

4 Les Prélèvements (prélèvement + TIP + télé règlement)

Les transactions par prélèvements (de clientèle) sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
CORE	2 204,91	2 224,74	0,9	774,92	800,14	3,3
Intrabancaire	487,77	565,35	15,9	164,90	173,31	5,1
Intragroupe	454,03	576,23	26,9	111,90	134,34	20,1
Interbancaire hors système	114,50	42,86	-62,6	14,34	14,89	3,8
Total	3 261,21	3 409,18	4,5	1 066,1	1 122,67	5,3

Montant moyen prélèvements (en €)	326,89	329,31	0,7
--------------------------------------	--------	---------------	-----

Source : Banque de France

Tableau 5 : Prélèvements (prélèvement+TIP+télé règlement)

4.1 Le prélèvement

Les transactions par prélèvements uniquement sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
CORE	2 086,8	2 114,00	1,2	461,15	471,40	2,2
Intrabancaire	475,9	553,30	16,3	149,85	157,57	5,2
Intragroupe	445,0	565,95	27,2	104,97	125,48	19,5
Interbancaire hors système	114,3	42,60	-62,7	13,99	13,57	-3,0
Total	3 124,9	3 275,85	4,8	729,96	768,00	5,2

Montant moyen prélèvement (en €)	233,59	234,44	0,4
-------------------------------------	--------	---------------	-----

Source : Banque de France

Tableau 6 : Prélèvement

4.2 Le TIP

Les transactions par TIP sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
CORE	100,79	93,83	-6,9	36,68	34,24	-6,7
Intrabancaire	11,48	11,52	0,4	1,98	1,98	0,2
Intragroupe	8,43	9,41	11,5	1,39	1,73	24,3
Interbancaire hors système	0,20	0,19	-4,0	0,07	0,07	1,1
Total	120,91	114,95	-4,9	40,12	38,03	-5,2

Montant moyen TIP (en €)	331,86	330,81	-0,3
-----------------------------	--------	---------------	------

Source : Banque de France

Tableau 7 : TIP

4.3 Le téléversement

Les transactions par téléversements sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
CORE	14,298	16,910	18,3	277,09	294,50	6,3
Intrabancaire	0,401	0,536	33,7	13,07	13,76	5,3
Intragroupe	0,646	0,865	33,9	5,54	7,13	28,8
Interbancaire hors système	0,010	0,067	583,9	0,28	1,25	348,4
Total	15,35	18,38	19,7	295,98	316,64	7,0

Montant moyen téléversement (en €)	19 275,56	17 227,80	-10,6
---------------------------------------	-----------	------------------	-------

Source : Banque de France

Tableau 8 : Téléversement

5 Les LCR et BOR

Les transactions par lettres de change et billets à ordre sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en millions)			Valeur des transactions (en milliards d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
CORE	85,54	80,16	-6,2	320,06	293,61	-8,3
Intrabancaire	9,04	8,35	-7,7	39,05	37,48	-4,0
Intragroupe	10,13	11,72	15,6	32,75	39,32	20,1
Interbancaire hors système	0,92	0,89	-2,5	4,38	4,42	0,9
Total	105,53	101,11	-4,2	396,25	374,84	-5,4

Montant moyen LCR/BOR (en €)	3 754,76	3 707,08	-1,3
------------------------------	----------	-----------------	------

Source : Banque de France

Tableau 9 : LCR/BOR

6 La monnaie électronique

Les transactions par porte-monnaie électronique sont détaillées dans les tableaux suivants :

	Nombre de transactions (en milliers)			Valeur des transactions (en millions d'€)		
	2009	2010	Δ %	2009	2010	Δ %
Rechargement	4 339	4 917	13,3	86,49	96,69	11,8
Remboursement	134	96	-28,5	2,41	1,65	-31,4
Paiements	36 039	41 093	14,0	80,67	91,14	13,0

Montant moyen paiement monnaie électronique (en €)	2,24	2,22	-0,9
--	------	-------------	------

Source : Banque de France

Tableau 10 : Evolution des transactions Moneo

On dénombrait en 2010 1,74 million de porte-monnaie électroniques Moneo chargés (+12,8 % par rapport à 2009) et 0,7 million de porte-monnaie électroniques Moneo actifs (+0,3 % par rapport à 2009).